

Québec, le 7 juin 2018

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

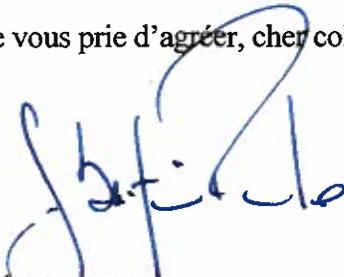
Le 12 avril 2018 était déposé à l'Assemblée nationale l'extrait d'une pétition signée par 2 173 citoyennes et citoyens demandant au gouvernement du Québec d'autoriser sans délai l'agrandissement de l'école Notre-Dame afin de répondre aux besoins de la population.

Dans le cadre de la mesure Ajout d'espace pour la formation générale du Plan québécois des infrastructures 2018-2028, la Commission scolaire de l'Énergie avait soumis le projet d'agrandissement de l'école Notre-Dame consistant en l'ajout de huit classes et d'un gymnase.

Je tiens à vous mentionner que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur est sensible aux différentes problématiques évoquées par les citoyennes et citoyens. Des efforts constants sont déployés afin que les élèves bénéficient d'un milieu éducatif sain et stimulant qui favorise la réussite éducative. À cet égard, soyez assuré que toutes les demandes d'ajout d'espace déposées par les commissions scolaires sont traitées et analysées consciencieusement.

L'annonce régionale des projets d'ajout d'espace autorisés en Mauricie dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2018-2028 aura lieu d'ici quelques semaines.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.



SÉBASTIEN PROULX